

Publié le 12 février 2014.
Dernière modification : 2 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SUMATRA CAOUTCHOUC PLANTAGEN MAATSCHAPPIJ
(Naamlooze Vennootschap)
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SUMATRA
(Société anonyme)

S.A., 26 avril 1907.

Alfred Marie Joseph Amboise Antoine de LAMETH, président

Né à Henencourt, Somme, le 18 avril 1842.
Marié à Paris (8^e), le 5 août 1872, avec Louise Marie Stéphanie Prévost de Sansac de Touchimbert(Londigny, 1851-Londigny, 1932).

Dont :

- Madelaine (1873-1882) ;
- Thibaud (1875-1956), officier d'artillerie ;
- Adrienne (1876-1954)(marquise Charles d'Estourmel) ;
- Germaine (1886-1952)(comtesse Édouard de Douhet de Villosanges).

Président des [Plantations de caoutchouc de Tapanoëlie](#)
et des [Plantations de caoutchouc de Siboga](#).

Décédé à Londigny, Charente, 25 octobre 1916.

Société des plantations de caoutchouc de Sumatra
(*Le Capitaliste*, 28 octobre 1909)

Depuis leur introduction, toute récente, les actions et parts de la Société des plantations de caoutchouc de Sumatra sont très demandées à la Bourse et leur hausse s'accroît pour ainsi dire de jour en jour ; elles cotent respectivement 446 et 280.

De toutes les sociétés de plantations de caoutchouc, la Sumatra est celle qui possède le plus vaste domaine : 10.000 hectares. Vient après elle la Tapanoëlie, sa filiale, avec 4.000 hectares. Mais les plus fortes sociétés anglaises, comme la Malacca Rubber, la United Serdang, etc., n'ont même pas 3.000 hectares On peut juger de l'importance de la propriété de Sumatra par le détail suivant : elle devra posséder un jour un million d'arbres, elle a actuellement 208.869 arbres plantés et plante chaque année 200.000 arbres. Aussi les prévisions de bénéfices sont-elles dans son cas considérables. En calculant le prix du caoutchouc à 15 fr., elle doit gagner plus de 300 % de son capital annuellement d'ici 1917 et même si le caoutchouc s'abaissait à 7 fr. 50, elle devrait gagner encore plus de 100 %. Le capital est de 1 million de florins (2.100.000 fr.) divisé en 10.000 actions de capital de 100 florins (210 fr.) Il a été créé en outre 10.000 actions de dividende sans désignation de valeur.

Le conseil d'administration comprend : MM. le marquis de Lameth ; E. [sic : Charles] Engeringh ¹, administrateur délégué de la Société des Sultanats du Haut-Oubangui ; Charles Cambefort ² ; L[éon] Donnet ³, à Anvers ; C. Poirson ⁴, de la Banque de l'Union parisienne ; le comte Philippe de Rohan-Chabot [1861-1925, saint-cyrien] ; Dr P. Van Romburgh, professeur de botanique à l'Université d'Utrecht ; Ed. Thys, administrateur délégué de la Banque de reports de fonds publics et de dépôts d'Anvers.

Société des plantations de caoutchouc de Sumatra
(Le Capitaliste, 27 janvier 1910)

Sur ces dix-sept sociétés [caoutchoutières à la Bourse de Londres] la prime cotée sur le pair est de 456 %. Il paraît donc très probable que les valeurs similaires, négociées à Paris, vont se joindre au mouvement. Parmi celles-ci, on doit peut-être mettre au premier plan les actions de capital et de dividende de la Société des Plantations de Sumatra, cotées respectivement 304 et 176 fr. La prime en Bourse de ces premiers titres, qui ont une valeur nominale de 100 florins ou de 210 fr., est à peine de 50 %, et bien au-dessous des plus-values cotées à Londres sur des entreprises qui ne sont pas supérieures comme perspectives d'avenir ou comme patronage.

La Société de Sumatra possède une très grande propriété de 12.268 bouws (8.705 hectares). Ses plantations, qui étaient en septembre dernier de 225.267 arbres, vont être portées à un million d'arbres. Étant donné le bas prix de revient, environ 2 fr. 50 par kilogramme de caoutchouc, même en vendant à 12 fr. 50 (au lieu de 26 fr., cours actuel de la matière première), la société doit arriver dans quelques années à réaliser, sauf aléas, un bénéfice de plusieurs millions de francs par exercice. Ces prévisions ne sont pas obtenues en forçant des chiffres, bien au contraire : on est donc bien obligé, tout en reconnaissant leur caractère théorique, de les prendre au sérieux.

Le conseil d'administration de la société comprend : MM. le marquis de Lameth, président ;

E. [sic : Charles] Engeringh, administrateur-délégué de la Société des sultanats du Haut-Oubangui ;

Charles Cambefort, administrateur des Forges et aciéries de la Marine ;

L[éon] Donnet ;

le comte Oscar Le Grelle ;

P[aul] Osterrieth ⁵, négociant à Anvers ;

C[harles] Poirson, de la Banque de l'union parisienne [BUP] ;

le comte Philippe de Rohan-Chabot ;

P. Van Romburgh, professeur de botanique à l'Université d'Utrecht ;

Ed. Thys, administrateur-délégué de la Banque de reports, de fonds publics et de dépôts d'Anvers.

¹ Charles Engeringh : futur président de la Sumatra. Voir encadré ci-dessous.

² Charles Cambefort (1858-1919) : fils de Jules Cambefort. Banquier à Lyon, puis Paris. Administrateur d'une trentaine de sociétés, président de la Société des mines du Djebel-Ressas (Tunisie). Voir encadré.

³ Léon Donnet, d'Anvers : administrateur des Plantations de caoutchouc de Tapanoëlie et de Kalitengah, de la Tamiang Rubber Estates et de la Société de culture de caoutchouc et café Dolok Baros, ainsi que de la Huelva Copper and Sulfur Mines (Espagne)(1909) et de la Société marocaine agricole du Jacma (1917).

⁴ Charles Poirson (1873-1936) : directeur de la Banque de l'Union parisienne, son représentant dans une douzaine de sociétés, en particulier comme président de la SICAF. Voir encadré.

⁵ Paul Osterrieth : neveu d'Alexis Mols, négociant à Anvers. Administrateur de diverses sociétés en AEF et dans le Sud-Est asiatique.

Société des plantations de caoutchouc de Sumatra
(Desfossés 1910, p. 764-765)

Société anonyme hollandaise, constituée par acte en date du 26 avril 1907, approuvée par arrêté royal du 19 juin 1907.

Objet : la plantation et la culture aux Indes néerlandaises (à l'exception des résidences de Djokjokarta et de Socrakarta) et partout ailleurs, de toutes espèces de plantes et notamment d'arbres à caoutchouc, la préparation et la vente de leurs produits ; l'achat et la vente, la prise à bail et la location de terrains ou de propriétés et, en général, tout ce qui peut être considéré dans l'intérêt de la société, ainsi que la participation à d'autres entreprises ou sociétés analogues.

Siège social : à La Haye (Pays-Bas). Siège administratif, à Paris, 31, rue Lafayette.

Durée : jusqu'au 31 décembre-1981.

Capital social : 1 million de florins des Pays-Bas, divisé en 10.000 actions de capital de 100 florins chacune. Il existe, en outre, 10.000 actions de dividende sans désignation de valeur nominale. La rémunération des apports! a été fixée : 1° à 500 actions de capital ; 2° à une somme en argent comptant de 50.000 florins ; 3° à une somme en argent comptant de 192.500 florins payée à rapporteur, en compensation de la garantie d'intérêts donnée par lui et dont il est question ci-après.

M. Dinet garantit aux actionnaires un intérêt de 5 % sur le capital appelé de leurs actions pendant les cinq premières années de l'existence de la société. Il déclare dès à présent donner irrévocablement pouvoir à la firme Le Grelle et Cie, à Anvers, d'appeler et de recevoir les sommes mentionnées ci-dessus, dans le but exclusif de les destiner au paiement du dividende susmentionné. Si, à la fin de la cinquième année sociale, la somme entière de fl. 192.500 n'a pas été employée au paiement des dividendes, comme il a été dit ci-dessus, le solde retournera à la société. Il ne sera pas payé sur les 500 actions remises-à rapporteur l'intérêt de 5 % garanti aux actions pendant les 5 premières années, conformément à ce qui est dit plus haut.

Conseil d'administration : de 5 à 11 membres, nommés pour neuf ans, et propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : prélèvement, d'importance à déterminer par le conseil, en faveur des amortissements ; attribution d'une somme à fixer également par le conseil en faveur du fonds de réserve. Sur l'excédent : 5 % du montant des actions de capital. Sur le surplus : 15 % au conseil et au collège des commissaires. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux actions de dividende.

Service financier : à Paris, au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie et de Tunisie.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lameth, E. Thys, C[harles] Cambefort, P[hilippe] de Rohan-Chabot, L[éon] Donnet, C. Engeringh, P. Van Romburgh, C[harles] Poirson.

Les actions de capital et les actions de dividende de cette société sont inscrites à la Cote Desfossés, au comptant, depuis le 16 octobre 1909.

Société des plantations de caoutchouc de Sumatra
(Le Capitaliste, 29 décembre 1910)

Les Plantations de caoutchouc de Sumatra se traitent couramment à 190 pour l'action ordinaire et 65 pour l'action de dividende. Il résulte des comptes arrêtés au 30

juin dernier que cette Société a vendu ses domaines de Sang Koener, portés au dernier bilan pour 84.000 florins environ, à la Société de Siboga*, qui lui a remis en paiement 30.000 actions de 10 florins entièrement libérées. Elle n'a donc plus que le domaine de Botang Toroe, planté de 250.000 arbres, et une concession nouvelle dénommée « Angolli ».

Par contre, elle possède un actif liquide (encaisse, banque, portefeuille et débiteurs divers), de 650.000 florins, ce qui, pour une société au capital de 1 million de florins, constitue une situation financière satisfaisante.

MODIFICATIONS

Société de Culture de Caoutchouc Kalitengah
Société des Plantations de Caoutchouc de Sumatra
Société des Plantations de Caoutchouc de Siboga
Société des Plantations de Caoutchouc de Tapanoëlie
Société de Culture de Tjondong
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 3 mars 1911)

Changement de siège social

Précédemment à Paris, 7, rue de Surène, est transféré même ville, 20, rue Laffitte. — *Petites Affiches*, 4 février 1911.

(*Le Capitaliste*, 27 avril 1911)

Les Plantations de caoutchouc de Sumatra (action ordinaire) dénotent une tenue satisfaisante à 200 et 201. Etant donnée la croissance rapide des arbres, il est possible que l'époque à laquelle la direction comptait les saigner pour la première fois soit avancée de près d'un an.

Annuaire Desfossés, 1912, p. 915 :

Plantations de caoutchouc de Sumatra

Conseil d'administration : MM. de Lameth, E. Thys, J. Bernard ⁶, L. Donnet, C. Engeringh, P. Van Romburgh, C. Poirson.

Plantations de caoutchouc de Sumatra

(*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant près la Bourse de Paris*, 1913, p. 717-718)

S.A., 1907.

Siège social. — La Haye (Pays-Bas).

Marquis de Lameth, pdt ; Ch. Engeringh, adm. dél. ; Ed. Thys, L. Donnet, P. van Romburgh, J. Bernard.

Comm. : van Hoobrouck de Tewalle, P. Vereecken.

⁶ Jacques Bernard (Courrières, 1876-Paris, 1935) : fils d'un président des Forges et aciéries de Denain-Anzin. Administrateur de sociétés. Administrateur des Sultanats du Haut-Oubangui, il suivit Engeringh dans des sociétés javanaises, puis à la Compagnie agricole d'Annam (thé). Président de la Société marocaine agricole du Jacma. Voir [encadré](#).

Annuaire Desfossés, 1914, p. 975 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : MM. de Lameth, E. Thys, J. Bernard, C. Engeringh, P. Van Romburgh, P. Ostererith, T. Cavadia.

Charles ENGERINGH, président

Dirigeant de sociétés africaines équatoriales, reconverti dans les affaires indonésiennes, puis indochinoises. Voir [encadré](#).

Sumatra — Siboga — Tapanoëlie
Les assemblées de ces trois compagnies ont
eu lieu à La Haye le 27 décembre. —
Résultats de l'exercice 1912-1913.
Considérations sur la situation
de ces entreprises caout-
choutières

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 7 janvier 1914, p. 3 et 4)

On connaît les liens étroits qui unissent ces trois sociétés, dont l'objet commun consiste dans la plantation et la culture, aux Indes néerlandaises, d'arbres caoutchoutiers : la première d'entre elles, Sumatra, tirant la plus grande partie de ses profits d'importantes participations dans les deux autres : Siboga et Tapanoëlie. Avant d'examiner les résultats détaillés de chacune d'elles, nous croyons devoir reproduire le discours suivant de M. Charles Engeringh, président, définissant la situation présente de l'industrie caoutchoutière :

Messieurs,

Je crois qu'il n'est pas inutile de vous donner maintenant un petit aperçu de notre industrie.

La baisse sensible des prix du caoutchouc vous a certainement préoccupés, et vous êtes sans doute demandé si l'avenir de vos plantations n'était pas compromis. Le spectre de la surproduction a été évoqué et les prophètes de malheur ont clamé leur victoire : « Voyez-vous bien, disaient-ils, à peine les plantations commencent-elles à produire que les prix de la matière fléchissent dans des proportions inquiétantes. Qu'advient-il lorsque les plantations créées en grand nombre vers 1909 jetteront leur surplus de production sur un marché déjà encombré de marchandises ? » Eh bien, messieurs ces prophètes ont tort, je n'hésite pas à l'affirmer, et cette affirmation je vais l'étayer de quelques arguments, et ce qui vaut mieux, de quelques chiffres. Mais, avant tout, je tiens à vous répéter ce que j'ai dit précédemment au sujet des plantations créées en Malaisie à la faveur du boom de 1909. Beaucoup de ces plantations ont été établies dans des conditions nettement défavorables, sinon complètement mauvaises, et n'ont pas été, par la suite, l'objet des soins constants qui auraient pu, dans une certaine mesure, sauvegarder leur avenir. Vous me dispenserez d'entrer dans plus de détails, mais je vous parle de choses que j'ai vues lors de mon récent voyage aux Indes. De là, je conclus qu'il n'est pas exact de calculer les rendements prochains sur la base du nombre

d'acres plantés. Du mauvais rendement d'un grand nombre de plantations qui doivent encore attendre l'époque de la saignée, résultera, à n'en pas douter, un ralentissement dans la progression des rendements.

Il est, bien entendu, impossible d'établir mathématiquement l'importance des récoltes futures, mais à choisir entre les chiffres extrêmes mis en avant jusqu'à ce jour pour l'année 1928 par exemple, et qui sont de 180.000 tonnes et de 300.000 tonnes, je crois être dans le vrai en adoptant le premier. Encore me paraît-il exagéré, car il y a à tenir compte, dans notre industrie encore très jeune, de très réelles difficultés locales. Ainsi, dans certaines régions, il sera très difficile d'avoir la main-d'œuvre nécessaire. Et ces difficultés varient de région à région, de plantation à plantation. La diversité des nationalités en présence, le plus ou moins d'habileté de la part du personnel européen, constituent autant de facteurs qui échappent à tout calcul, mais qui prennent, dans ces pays, une importance extrême.

Je suis absolument convaincu que l'augmentation de la consommation marchera au moins aussi vite que la production. La transformation de tout le matériel de transport industriel suit une évolution lente encore, mais qui s'accroît de jour en jour : le nombre des automobiles de luxe et celui des fiacres à traction mécanique s'accroît de manière visible. Voyez la production énorme des industries américaines, par exemple. L'électrification des réseaux de tramways, des lignes de chemins de fer s'impose chaque jour davantage, l'usage des vêtements et des chaussures de caoutchouc s'étend constamment. La consommation des États-Unis et du Canada a passé de 28.050 tonnes en 1908 à 49.652 en 1912. Mais, alors, me demanderez-vous, comment expliquer le recul rapide des cours pendant les derniers mois? Et je vous répondrai : la crise financière, conséquence de la tension politique, en est la seule cause. Qui dit resserrement d'argent dit réaction industrielle. En effet, quand le crédit se fait rare et difficile, l'industriel devient réservé. Il épuise ses provisions de matière première ; le commerçant diminue son stock de marchandise fabriquée, diminue ses commandes, ce qui provoque chez l'industriel un deuxième contrecoup. Ayant employé toute la matière première qu'il possède en magasin au début de la crise, le fabricant se contente de pourvoir à ses besoins au jour le jour. Ceci se répétant chez tous les fabricants, il s'ensuit que le stock invisible s'épuise complètement et n'est pas reconstitué. Il s'ensuit également une augmentation des stocks visibles. Et ceux-ci, pourtant, n'ont pas augmenté dans une proportion inquiétante.

Voici comment les stocks mondiaux se présentaient fin novembre 1913 : ils s'élevaient à 3.228 tonnes ; si on les compare à ceux de la même époque en 1912, qui s'élevaient à 7.787, ils présentent une augmentation de 1.441 tonnes. Mais si on les compare à ceux de l'année 1911, l'augmentation n'est que de 707 tonnes ; ce ne peut être cette insignifiante augmentation qui a fait actionner les cours.

Si vous tenez compte de l'hésitation des industriels et du besoin des producteurs de réaliser leurs produits au fur et à mesure de la récolte, vous comprendrez facilement que de concession en concession, ces derniers en sont arrivés à des prix qu'on peut considérer comme étant très bas.

Mais le mal porte en lui-même un remède.

Si les producteurs rationnels peuvent encore se contenter des prix actuels et réaliser des bénéfices en somme appréciables, il n'en est pas de même des producteurs forestiers. Ici, le prix de revient est particulièrement élevé et supérieur aux prix de vente du moment. Les engagements pris, le temps nécessaire à faire venir du pays d'origine le caoutchouc récolté ne leur ont pas encore permis de suspendre leurs envois onéreux. Le mouvement commence cependant à se dessiner ; ainsi, les dernières recettes du para, en novembre 1913, ne s'élèvent plus qu'à 2.550 tonnes, contre 3.760 tonnes pour le mois correspondant de l'année 1912, soit une diminution de 3 %.

Les mois à venir vont certainement se signaler par un phénomène analogue.

Si nous regardons ensuite l'Afrique, nous constatons la même situation précaire. Je puis affirmer que la situation actuelle est de nature à affaiblir sérieusement la force de production des exploitations forestières. En effet, l'organisation des entreprises brésiliennes ou africaines n'est pas de celles qui s'improvisent, et il est incontestable qu'elles se trouveraient toujours en état d'infériorité manifeste au regard des plantations et leur avenir serait toujours à la merci d'une crise, fut-elle passagère, d'autant plus que les effets de celle-ci n'entament en rien les sociétés de culture.

Ceci dit, je crois pouvoir ajouter que les seuls éléments qui entreront en ligne de compte pour l'avenir sont la consommation et la production des plantations : les progrès de la seconde seront désormais plus lents. Ce ralentissement se signale du reste, car l'augmentation de l'exercice 1912 sur 1911 était de 100 %, tandis que pour l'exercice 1913 sur 1912, elle n'est plus que de 65 %, et on peut estimer à environ 25 % l'augmentation en 1914.

Pour conclure, Messieurs, j'affirmerai mon absolue confiance dans l'avenir des entreprises des plantations de caoutchouc. Aussitôt que seront effacés les effets déprimants de la crise mondiale que nous traversons, notre industrie reprendra une allure plus normale, et plus favorable. Et cette reprise, à laquelle il est très difficile d'assigner une date précise, est, je le crois, bien plus proche que certains le pensent.

Société des plantations de caoutchouc de Sumatra. — Le rapport lu à l'assemblée contient les détails suivants sur la marche ces affaires au cours de l'exercice 1912-1913.

Le nombre d'arbres saignés, qui, au début de l'exercice, était de 58.875, s'élevait au 30 juin 1913 à 82.273 hévéas.

La production moyenne par arbre s'est élevée pour une année à 556 grammes.

Le direction aux Indes estime la récolte de l'exercice en cours à 80.000 kg et les chiffres de la récolte pendant les cinq premiers mois du nouvel exercice, chiffres en progression constante, confirment cette prévision.

Le prix de revient sur place du caoutchouc, en ajoutant aux frais de récolte et de préparation la part des frais d'entretien et des plantations déjà en rendement, ressort à fl. : 1,22 le kg.

Stock. — Au 1^{er} juillet magasin, le stock en magasin s'élevait à 8.235 kg. Les recettes pendant l'exercice se sont élevées à 40.142 kg, soit, ensemble 43.377 kilogrammes. Les ventes ont porté sur un total de 24.038 kg qui ont produit fl. : 122.216,11, soit un prix de vente moyen de fl.5,08 le kg.

Le stock invendu au 30 juin 1913 s'élevait à 24.339 kg qui sont évalués au bilan pour une somme de fl. 71.158,31, représentant la valeur pour laquelle le stock a été réalisé depuis (ou fl. 2,92 le kg).

71.158 31

Le prix de vente moyen général pour les produits réalisés tant avant le 30 juin qu'après cette date, est donc sensiblement inférieur aux prix qu'on avait obtenu pendant les douze mois de l'exercice : il ne s'élève, en effet, qu'à fl. 3,99 le kg ou à fr. 8,35.

Profits et pertes. — Le compte profits et pertes qui se trouvait au commencement de cet exercice créditeur le fl. : 255.696,27, et résultait de l'évaluation du portefeuille, se trouve augmenté du produit des opérations de la dernière année sociale, soit de fl. : 161.421.39, dont il y a lieu de déduire les frais généraux, les frais de récolte et les frais d'entretien imputables aux plantations déjà en rendement fl. : 78.283 81, soit fl. : 83.157,58

Le bénéfice net total se chiffre donc au 30 juin dernier par fl. : 338.834, 85. À la clôture de l'exercice social, on a mis paiement un acompte de dividende 5 % payable sur estampillage du coupon n° 6. Depuis cette époque, l'industrie caoutchoutière a subi le contrecoup de la crise générale qui sévit en ce moment dans le monde entier et les prix du caoutchouc ont notamment baissé.

Bien que la direction ait la plus entière confiance dans l'avenir des plantations, elle estime qu'il est prudent de ne pas proposer d'autre répartition de dividende et elle est persuadée que les actionnaires approuvent entièrement cette manière de voir.

Elle propose donc de consacrer une partie de ces bénéfices à l'amortissement partiel de certains postes du bilan.

Voici comment s'établit au 30 juin 1913 (fl.) :

ACTIF	
Plantations et concessions	809.737 80
Constructions	99.088 60
Banquiers	137.449 91
Portefeuille	151.080 36
Débiteurs divers	50.213 12
Produits en stock	71.158 31
Espèces en caisse	18.265 42
Magasin	17.859 96
	<u>1.354.853 98</u>
PASSIF	
Capital	1.000.000 00
Coupons non réclamés	4.177 92
Profits et pertes, exercice 1911-1912 solde reporté :	255.697 27
Ex. 1912-1913 solde créditeur :	83.137 58
	<u>1.354.853 98</u>

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SUMATRA
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 22 novembre 1915*)

Les comptes de la Société des Plantations de Caoutchouc de Sumatra, qui étaient soumis à l'assemblée des actionnaires du 5 courant, font ressortir pour l'exercice clos le 30 juin 1915, un bénéfice net de fl. 83 516 44, non compris le report antérieur de fl. 239.245 63.

Il a été réparti 5 % au capital-actions versé, plus 12 florins par action à titre de supplément. En outre, chaque action de dividende recevra 8 florins.

Le dividende de 5 % a été mis en paiement le 15 juillet dernier. Quant aux deux autres, ils seront mis en paiement sur avis du conseil.

Après approbation des comptes, MM. Bernard, Cavadia, T. Cavadia, Donnet, Ch. Engeringh, de Lameth, P. Osterreith et P. Van Romburgh, administrateurs sortants, ont été réélus.

Caoutchouc de Sumatra
(*Le Journal des chemins de fer*, 4 décembre 1915)

L'exercice 1914-15, clos le 30 juin 1915, doit il a été rendu compte aux actionnaires le 5 novembre 1915 a bénéficié d'une augmentation de la production qui a été de 162.013 kg contre 102.864 kg pour l'exercice précédent. Les produits bruts de l'exploitation ont été de 465.925 florins, y compris 3.366 florins d'intérêts. Déduction faite de 260.890 florins pour frais généraux et de 122.517 florins pour amortissements, les bénéfices nets de l'exercice sont de 83.516 florins. Avec le report antérieur de 1913-14, le solde disponible est de 332.762 florins, permettant la distribution d'un dividende de 17 florins par action de capital et 8 florins par action de dividende. Ce dividende est le premier qui ait été attribué aux actions de dividende ; quant aux actions de capital, elles n'avaient reçu jusqu'ici que l'intérêt de 5 % prévu par les statuts. Ces dividendes absorbant 250.000 florins, la réserve a reçu 4.175 florins ; les administrateurs, 40.288 florins, le Secours national français, 500 florins : une somme de 27. 78 florins a été reportée à nouveau.

Une somme de 5 florins ayant été payée en juillet 1915 aux actions de capital, le solde, soit 12 florins, sera payable en même temps que le dividende des actions de dividende, à une date qui sera fixée ultérieurement en raison des événements.

NÉCROLOGIE
(*Le Figaro*, 29 octobre 1916)

Nous apprenons la mort du marquis de Lameth, ancien capitaine des mobiles de la Somme, décoré de la médaille de 1870, décédé, à l'âge de soixante-quatorze ans, au château de Londigny (Charente). Il était le père du comte de Lameth, adjudant au 42^e d'artillerie, de la marquise d'Estourmel et de la comtesse Édouard de Douhet.

Annuaire Desfossés, 1917, p. 895 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : C. Engeringh, L. Donnet, J. Bernard, P. Van Romburgh, P. Ostererith, T. Cavadia, J. Cavadia, Ch. d'Ancona.

(*Le Journal des finances*, 5 janvier 1918)

Sumatra. — Les comptes qui seront soumis a l'assemblée pour l'exercice clos le 30 juin, se soldent par un bénéfice de 550.100 fl. contre 392.133 fl. en 1915-16, qui permet de répartir 29 fl. contre 23 fl. par action de capital et 16 fl. contre 12 fl. par action de dividende, ce qui absorbe 450.000 fl. Rappelons que des acomptes représentant 23 fl. et 12 fl. respectivement pour l'action de capital et de dividende, ont été payés sur les dividendes de 1916-17. On note au crédit, du compte de Profits et

pertes un montant de 100.070 fl. intitulé Annulation de provisions sans emploi, ces dernières étant antérieures à l'exercice 1915-1916.

Annuaire Desfossés, 1920, p. 972 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : *idem*.

CAOUTCHOUC DE SUMATRA
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 janvier 1920)

On se souvient que les résultats obtenus en 1918-19 par la Société des Plantations de Caoutchouc de Sumatra présentaient une amélioration par rapport à ceux de 1917-18. Nous en avons indiqué les chiffres essentiels dans notre numéro du 4 décembre. Il nous paraît utile de revenir aujourd'hui plus longuement sur les comptes de ce dernier exercice, qui furent approuvés par les actionnaires de la société réunis en assemblée générale le 23 décembre.

Rappelons d'abord que le bénéfice réalisé est passé de fl. 206.646 50 à fl. 330.710 18.

.....
M. Léon Donnet, administrateur sortant, a été réélu.

SUMATRA, SIBOGA, TAPANOELIE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 février 1922)

Le marché du caoutchouc est un de ceux qui ont le plus souffert de la crise ; nous avons, à plusieurs reprises, donné des indications sur les décisions prises par les producteurs relativement à la restriction de production de 25 % décidée par la majorité d'entre eux ; tout dernièrement encore, le 31 janvier, nous avons signalé que le caoutchouc de plantation était revenu à 8 sh. 1/2, cours le plus bas enregistré en 1921.

De ce fait, toutes les entreprises de plantation ont subi des pertes importantes cette année et les sociétés Sumatra, Siboga et Tapanoëlie n'ont pas échappé à la règle commune.

Étant donné la similitude de ces trois affaires qui font partie du même groupe, nous bloquons ci-dessous l'examen des comptes qui ont été soumis à leurs assemblées générales tenues toutes trois en décembre 1921.

Pour Sumatra, la perte est ressortie à 278.292 florins alors que, l'an dernier, le bénéfice s'élevait à 252.522 florins ; pour Siboga, le déficit est de 93.316 florins contre un bénéfice de 196.895 florins ; pour Tapanoëlie, la perte est de 184.459 florins, contre 268.605 florins de bénéfices en 1919-20.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous, pour les trois sociétés, quelques chiffres intéressants des rapports du conseil ainsi que des comptes de profits et pertes.

	Sumatra	Siboga	Tapanoëlie.
Prix de revient	1.67	1.69	1.62
Prix de vente	0.88	1.12	0.88
Récolte (en kg) (1919-20)	433.836	236.301	233.622

Récolte (en kg) (1920-21)	383.939	181.201	302.222
Profits et pertes :			
Dépenses	652.773	309.375	489.362
Recettes	374.480	219.058	395.174
Perte nette de l'exercice	277.293	90.317	184.458
Report antérieur	25.156	86.964	168.804
Solde	153.037	3.353	15.651
Amortissement par prélèvement sur réserve	90.493	3.354	15.654
À reporter	62.544	néant.	néant.

On voit que, partout, les prix de vente du caoutchouc ont été notablement inférieurs aux prix de revient. Une des principales causes de l'augmentation de ce prix a été la perte sur le riz, que les sociétés sont obligées de fournir à leur personnel à un prix déterminé par les autorités et qu'elles ont dû acheter pendant l'exercice à des cours sensiblement supérieurs. Les rapports de Tapanoëlie et de Sumatra indiquent que le dommage résultant de cette perte entre pour 0 fl. 21 dans le prix de revient. Toutefois, cet état de choses tend à s'améliorer, et les cours du riz se rapprochent actuellement de la normale.

La diminution constatée dans les récoltes provient de l'application de la restriction de 25 % qui a été décidée l'an dernier. Cette mesure n'a pas donné tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle : les avis sont d'ailleurs partagés sur l'efficacité de cette réduction de production. Alors que les producteurs anglais restent convaincus que c'est là le seul remède aux difficultés multiples qui pèsent lourdement sur le marché du caoutchouc, les planteurs de Ceylan sont hostiles à la restriction ; ils opèrent, d'ailleurs, grâce au change de la roupie et au recrutement d'une main-d'œuvre aisée dans des conditions bien meilleures que celles dans lesquelles sont placés les producteurs d'autres régions.

Les compagnies intéressées ont cherché à améliorer le prix de revient par différents procédés : Sumatra comme Siboga et Tapanoëlie ont essayé de réduire les dépenses : une partie du personnel a été licenciée, les salaires ont été diminués et dans certains cas ramenés au prix d'avant guerre, certaines plantations nouvelles ont même été délaissées momentanément ; dès qu'une certaine amélioration se manifesterait dans les cours de la matière — nul ne peut prévoir quand se produira ce revirement —, leur entretien plus intensif sera nécessaire pour remettre ces exploitations en état. C'est dans ce but que Siboga et Tapanoëlie ont envisagé la possibilité d'une émission d'obligations.

Siboga et Tapanoëlie ont complètement amorti leur perte par un prélèvement sur la réserve ; Sumatra reste avec un solde débiteur de 62.544 florins reporté à nouveau.

Dans aucune des trois sociétés, les résultats exposés ci-dessus n'ont permis de procéder à des amortissements.

Les plantations et concessions s'inscrivent donc partout avec une augmentation qui représente les dépenses pendant l'exercice ; les postes constructions, magasins et matériel accusent également une plus value qui, disent les rapports, est compensée par leur valeur d'inventaire.

Les valeurs de portefeuille sont portées pour leur prix d'achat, les stocks de caoutchouc évalués aux prix de ventes actuels.

MM. Van Rombuyle [Romburgh], administrateur de Sumatra, J. Bernard, administrateur de Siboga, et d'Ancona, administrateur de Tapanoëlie, tous trois administrateurs sortants, ont été réélus pour une période de neuf ans.

Caoutchouc de Sumatra
(*Le Journal des débats*, 15 décembre 1922)

L'assemblée ordinaire qui s'est tenue, hier, à La Haye, a approuvé les comptes du dernier exercice, se soldant par un déficit de 101.577 francs.

Annuaire Desfossés, 1923, p. 1084 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : C. Engeringh, L. Donnet, J. Bernard, P. Van Romburgh, P. Osterrieth, H. Laloux, J. Cavadia, Ch. d'Ancona.

BRUITS ET INDICATIONS
Sumatra-Tapanoëlie-Siboga
(*Le Journal des finances*, 14 novembre 1924)

Une augmentation de capital serait réalisée prochainement par la conversion en actions des obligations émises en 1922, conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 1922. Cette augmentation de capital serait de 300.000 florins pour Sumatra, de 140.000 florins pour Tapanoëlie et 120.000 florins pour Siboga.

Annuaire Desfossés, 1925, p. 1287 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : *idem*

CAOUTCHOUCS DE SUMATRA
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 novembre 1925)

Pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin, le bénéfice de la Société des Caoutchoucs de Sumatra s'élève à 530.524 fr. 52 contre 275.619 fr. Après adjonction du report antérieur et affectation du fonds d'amortissement des obligations hypothécaires, d'un montant de 75.000 fr., le solde disponible ressort à 651.721 fr. 10.

Voici comment a été réparti ce dernier montant :

Amortissement sur compte Plantations et concessions	50.894 16
Amortissement sur compte matériel	214 02
Amortissement sur compte magasin	2.041.55
Amortissement sur compte Constructions	3.776 78
Réserve statutaire 5 % sur 605.524 52	30.276 22
5 % aux actions de capital	65.000 00
Au conseil d administration 15 % sur 499.519 36	74.927 74

Dividende supplémentaire aux actions de capital	195.000 00
Dividende aux actions de dividende	130.000 00
Reports nouveau	99.490 62
	<u>651.721 10</u>

Le dividende a été fixé à 10 florins par action de capital et 8 fl. 67 par action de dividende.

Le paiement de ce dernier dividende aura lieu le 10 novembre.

Le rapport du conseil indique que les plantations comprennent : 2.399 bouws d'hévéas, 2.311 bouws non défrichés. 50 bouws pour bâtiments, routes, etc., soit une surface totale de 4.760 bouws.

La superficie en rapport était, au commencement de l'exercice sous revue :

À Batang Toroe, de 848 bouws- avec 143.693 arbres.

À Anggoli de 1.010 bouws avec 204.995 arbres.

Dans le courant de l'exercice, il a été mis en exploitation, à Batang Toroe , 52 bouws et à Anggoli 40 bouws de nouvelles plantations, de sorte qu'il y avait, en fin d'exercice, à Batang Toroe 900 bouws en production avec 171.131 arbres et, à Anggoli, 1.050 bouws avec 235.852 hévéas.

Quant au matériel, par suite de l'augmentation de production, la société a dû installer de nouvelles machines pour la fabrication du caoutchouc ; il a été installé également une turbine à vapeur et une dynamo pour l'approvisionnement d'eau de l'hôpital central et son éclairage, ainsi que celui de l'établissement de Batang Toroe. En raison de ses dépendances, le poste Matériel dépasse de 11.867 florins 69 le montant sous lequel il figurait au précédent bilan.

La production s'est élevée à 625.200 kg de caoutchouc qui ont été réalisés pour 1.152.97611.59.

Les 523.775 kg de caoutchouc de la récolte précédente figuraient au compte Profits et Pertes de 1923-1924 pour 736.762 fl. 92. La progression est sensible ; d'une part, il y a augmentation de la récolte, d'autre part le prix moyen de vente est plus rémunérateur que pour le passé ; il ressort, en effet, à 1 fl. 84 le kg contre 1 fl. 40 au bilan précédent.

Voici comment s'établissent et se comparent les deux derniers bilans au 30 juin (florins) :

	1923-24	1924-25
ACTIF		
Actions à la souche	600.000 00	300.000 00
Obligations à la souche	300.000 00	300.000 00
Plantations et concessions	1.207.921 57	1.282.007 56
Constructions	424.151 77	426.244 19
Magasin	227.723 75	227.725 75
Matériel	21.825 99	66.693 68
Banquiers	25.444 29	740.244 78
Débiteurs divers	395.149 83	123.807 28
Caoutchouc en stock	188.245 89	334.551 83
Espèces en caisse	4.253 96	8.844 27

Riz en stock	1.438 66	522 99
Portefeuille	1 00	1 00
Acompte payé sur le dividende de l'exercice 1924-1925	—	55.420 00
	<u>3.456.156 72</u>	<u>3.866.070 34</u>
PASSIF	1.600.000 00	1.600.000 00
Obligations hypothécaires	600.000 00	300.000 00
Créditeurs divers	168.362 56	360.893 66
Coupons restant à payer	13.142 00	—
Réserves diverses :		
Pour amortissement sur :		
Le compte plantations et concessions	197.122 22	250.038 36
Le compte constructions	383.721 40	387.383 97
Le compte magasin	205.039 74	207.308 14
Le compte matériel	15.280 29	15.800 74
Réserve statutaire	—	92.924 36
Solde créditeur	275 619 00	651.721 10
A déduire : solde débiteur reporté de l'exercice précédent	2.110.55 00	—
	<u>3.456.156 72</u>	<u>3.866 070 34</u>

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Jean Saint-Girons ⁷ comme membre du conseil d'administration.

Annuaire Desfossés, 1927, p. 1079 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : idem, moins H. Laloux, plus J. Saint-Girons

Compagnie agricole d'Annam*
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 mai 1927)

Ch. J. d'Ancona, administrateur de Sumatra, Tapanoëlie, Siboga, Kalitengah, etc. ;
J. Bernard, administrateur de Sumatra, Tapanoëlie, Siboga, Franco-Javanaise, Franco-Néerlandaise, etc.

⁷ Jean Saint-Girons (1867-1932) : administrateur délégué de la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce. Voir [encadré](#).

H. Laloux ⁸, industriel, administrateur des plantations de Bantam, Nieuw-Tjisalak, Sumatra, Tapanoëlie, Kalitengah, etc.

H. Vereecken, banquier, administrateur de Sumatra, Tapanoëlie, Kalitengah, Compagnie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, etc.

CAOUTCHOUCS DE SUMATRA
(La Cote de la Bourse et de la banque, 1^{er} décembre 1927)

Le 8 novembre dernier s'est tenue l'assemblée ordinaire de la Société des plantations de caoutchouc de Sumatra, qui a approuvé les comptes de l'exercice clos au 30 juin 1927.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le bénéfice net avant amortissements ressort à 561.896 florins 04 contre 1.088.665 florins pour le précédent exercice.

Compte tenu du solde antérieur reporté, le total disponible s'élève à 717.763 florins 67 au lieu de 1.188.254 florins précédemment.

L'assemblée a, sur la proposition du conseil, adopté la répartition suivante, que nous comparons à celle de l'exercice précédent :

	1926	1927
Amortissement sur compte « Plantations et concessions »	48.553 75	47.199 14
Amortissement sur compte « Constructions »	3.508 34	4.569 96
Amortissement sur compte « Matériel »	4.599 37	3.912 37
Amortissement sur compte « Magasins »	1.837 40	16.536 65
Réserve statutaire	6.799 42	—
Premier dividende 5 % aux actions de capital	65.000 00	65.000 00
Conseil d'administration	143.754 76	63.701 69
Dividende supplémentaire aux actions de capital	455.000 00	195.000 00
Dividende aux actions de dividende	303.333 33	130.000 00
Solde à reporter à nouveau	155.867 63	191.000 86
	<u>1.188.254 00</u>	<u>717.763 67</u>

Remarquons qu'après l'amortissement ci-dessus, le poste Magasin sera entièrement amorti et ne figurera plus à l'avenir dans les écritures. Il n'a pas été fait de nouveau prélèvement pour la réserve statutaire, celle-ci atteignant maintenant, conformément aux statuts, 130.000 florins, soit le 1/10^e du capital social émis.

L'assemblée a, sur la proposition du conseil, fixé le dividende, mis en paiement à partir du 14 novembre, à 20 florins par action de capital contre 40 florins l'an dernier et 13 florins par action de dividende au lieu de 30,33 florins précédemment.

⁸ Henri Laloux, de Liège : administrateur de la Cie commerciale des colonies, commissaire aux comptes des Ateliers Germain et de l'Usine de Debaltzévo (*Recueil financier belge*, 1906). Égaré dans les affaires de l'AEF (Haute-Sangha, Ibenga, Ekela-Kadei-Sangha, puis Compagnie forestière Sangha-Oubangui), il ne tarde pas à mettre le cap vers le Sud-Est asiatique : administrateur des plantations de Bantam, Nieuw-Tjisalak, Sumatra, Tapanoëlie, Kalitengah, du Crédit commercial de Malaisie... Et compte parmi les fondateurs en 1927 de la Cie agricole d'Annam.

Le rapport du conseil d'administration signale que, d'après un récent contrôle des jardins, il existait au 30 juin dernier, à la plantation Batang Toroe, 1.072 bouws plantés de 257.834 hévéas dont 186.851 en exploitation, répartis sur 1.040 bouws et à la plantation Anggoli 1.287 bouws plantés de 300.386 hévéas dont 250.545 en exploitation, répartis sur 1.200 bouws, soit au total :

2.359 bouws plantés de 558.220 hévéas dont 437.396 en exploitation répartis sur 2.300 bouws.

Les plantations ainsi que les bâtiments, routes et canalisations ont été entretenus régulièrement ; le travail dans les usines marche à l'entière satisfaction du conseil.

Pendant l'exercice en cours, en plantera 100 bouws nouveaux de l'estate Batang Toroe, partie en graines sélectionnées, partie avec des plants greffés, provenant de sujets spécialement choisis parmi les meilleurs producteurs.

En décembre 1926, les plantations ont été visitées par l'administrateur, Pierre Van Romburgh, qui les a trouvées en bon état.

La production de caoutchouc s'est élevée pour l'exercice 1926-27 à 329.050 kg pour l'estate Batang Toroe, soit 316 kg. 3 par bouw et à 414.695 kg pour l'estate Anggoli, soit 321 kg par bouw.

De cette récolte, 601.900 kg étaient vendus lors de la clôture de l'exercice et ont produit : florins 1.200.730,09 ; le stock non réalisé, soit 141.845 kg, a été estimé à 1 florin 75 le kg, soit 248.228 fl. 75, prix approchant celui auquel il a été réalisé depuis ; le prix moyen de vente de l'exercice est de 1 fl. 94 par kg au lieu de 2 fl. 83 pour l'exercice précédent.

Notons qu'au bilan, le portefeuille a été estimé aux prix cotés en Bourse le 30 juin dernier ; il ressort de cette estimation une moins-value par rapport au prix d'achat de 18.395 fl. 63 qui figure au compte Profits et pertes.

L'assemblée a confirmé les pouvoirs de deux administrateurs nommés depuis l'assemblée précédente : MM. Saint-Girons et Laloux.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 1163 :

Plantations de caoutchouc de Sumatra

Conseil d'administration : C. Engeringh, J. Bernard, P. Van Romburgh, P. Osterrieth, J. Cavadia, Ch. d'Ancona, H. Vereecken, J. de Saint-Girons, H. Laloux.

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SUMATRA

(Le Journal des débats, 12 décembre 1929)

L'assemblée ordinaire, réunie le 10 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1928-29, présentant un solde disponible de 505.539 florins, contre 555.783 florins pour l'exercice précédent. (Voir nos Informations du 27 novembre.) Elle a voté, sur la proposition du conseil, la répartition d'un dividende de 5 florins par action de capital, égal à celui de l'an dernier, et le report à nouveau d'un solde de 364.094 florins.

ENTREPRISES COLONIALES

Plantations de Caoutchouc de Sumatra

(Les Annales coloniales, 25 octobre 1930)

Le solde créditeur sera affecté au fonds de prévoyance. Le bénéfice de l'exercice 1928-29 s'était élevé à 141.894 florins et le dividende avait été fixé à 5 florins par action de capital.

Sumatra
(*Les Annales coloniales*, 9 décembre 1930)

Vente de caoutchoucs et stock : 463.365 florins au lieu de 571.577 fl. pour l'exercice précédent.

Intérêts et divers : 29.315 fr. On a prélevé sur la réserve statutaire 42.076 fl, pour former un bloc de 531.757 fl., qui équilibre les impôts, la perte sur le portefeuille, les frais d'exploitation aux Indes et les frais de récolte. Le solde reporté de l'exercice 1928-29 étant de 364.074 11, le conseil proposera à l'assemblée du 23 décembre de prélever une somme de 42.070 11. pour reconstituer la réserve statutaire à 130.000 fl. Après amortissements, il restera 243.683 fl. à reporter sur l'exercice en cours.

Le bilan accuse une augmentation des plantations et concessions de 1.364.700 fl. à 1.412.829 fl. Constructions : 465.956 fl. ; matériel : 60.580 fl. Espèces en caisse et banques : 667.545 fl.

Débiteurs divers : 89.380 fl. ; caoutchouc et riz en stock : 49.704 fl.

Annuaire Desfossés, 1931, p. 1180 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : *idem*.

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SUMATRA
(*Le Temps*, 9 novembre 1932)

Le bénéfice brut de l'exercice au 30 juin dernier atteint 150.193 florins contre 219.746 florins pour l'année précédente. Après déduction des frais généraux et affectation de 37.166 florins à l'amortissement de la moins-value sur le portefeuille, les comptes de l'exercice se soldent par une nouvelle perte de 126.406 florins ramenée à 24.706 florins par absorption des 101.699 florins de la réserve statutaire.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 1127 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : C. Engeringh, J. Bernard, P. Van Romburgh, P. Osterrieth, J. Cavadia, Ch. d'Ancona, H. Vereecken, H. Laloux-Ancion, H. Engeringh.

NÉCROLOGIE
(*Le Matin*, 27 janvier 1933)

M^{me} Charles Engeringh, M. et M^{me} Charles Delaballe-Engeringh, M. et M^{me} Alfred Chaskin-Engeringh, M. Henri Engeringh ont la douleur de faire part du décès de M. Charles Engeringh.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

SUMATRA
(*Le Journal des débats*, 14 décembre 1933)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1933 se soldent par un déficit de 35.161 florins contre un autre débit de 126.406 florins pour l'exercice précédent. Le total débiteur à reporter s'établit à 59.868 florins.

Les ventes de caoutchouc et stocks de l'exercice se totalisent à 145.094 florins contre 147.359 florins.

SUMATRA
(*Le Journal des débats*, 6 novembre 1934)

Ainsi que nous l'avons annoncé dès le 17 octobre, les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1934 se soldent par un bénéfice de 87.473 florins contre une perte de 33.161 florins pour l'exercice précédent.

Après amortissement du déficit antérieur, le solde créditeur de 27.603 florins sera reporté à nouveau.

Au bilan, les actions à la souche restent inchangées à 380.800 florins, les immobilisations sont décomptées après amortissement pour 976.061 florins contre 964.425 florins, les matériaux divers en stocks sont de 6.819 florins contre 5.048 florins, les disponibilités immédiates se montent à 90.660 florins contre 59.578 florins, les débiteurs divers se chiffrent à 53.053 florins contre 40.463 florins, les stocks de caoutchouc figurent pour 38.520 florins contre 130 florins, le portefeuille s'inscrit pour 175.170 florins contre 164.955 florins. Au passif, les créditeurs divers ressortent pour 4.850 florins contre 10.373 florins. Une provision pour fluctuation du portefeuille s'inscrit pour 5.651 florins.

SUMATRA
(SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE)
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 211 s)

Conseil : MM. Paul Osterrieth, A. G. N. Swart, Jacques Bernard, P. Van Romburgh, Jean Cavadia, Ch.-J. d'Ancona, Henri Vereecken, Henry Laloux, Henri Engeringh.

Capital autorisé fl. 1.600.000

Capital émis fl. 1.300.000

en actions de fl. 100.

Il a été créé, en outre, 73.000 actions de dividende sans désignation de valeur nominale.

Répartition des bénéfices : au fonds de réserve, une somme à fixer par le conseil d'administration, 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent : 15 % au conseil d'administration. Sur le solde : 60 % aux actions de capital, 40 % aux actions de dividende.

Liquidation : apurement du passif. Remboursement du capital. Sur le solde : 60 % aux actions de capital, 40 % aux actions de dividende.

Superficie plantée (en ha)

Plantations en rendement	1.603
Jeunes plantations	277
Ensemble	1.800

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC en kg)

1929/30	1930/31	1931/32	1932/33	1933/34	1934/35 du 1/7 au 31/12
590.081	550.460 (1)	805.497	808.000	676.000 (2)	330.420

(1) Arrêt partiel de la saignée. Restriction volontaire.

PRIX DE VENTE ET DE REVIENT (florins/kg)

	1929/30	1930/31	1931/32	1932/33	1933/34
Prix de vente	0,78	0,36	0,118	0,179	0,33
Prix de revient	0,83	0,64	0,237	0,185	0,205

RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES (florins) (Bilan au 30 juin)

Années	Avant amort.	Amortissements	Profits et pertes, report ant. compris
1929/30	- 42.076	78.334	243.683,00
1930/31	- 271.984 (1)		
1931/32	- 126.406 (2)		24.706,00
1932/33	- 35.161 (3)		59.867.96
1933/34	87.473.10		27.1605,22

(1) Dont fl. 63285 pour dépréciation du portefeuille et fl. 52.839 d'impôts fonciers rappelés pendant l'exercice.

(2) Dont fl. 37167 dépréciation du portefeuille et 26.998 impôts.

(3) Dont fl. 11.105 dépréciation du portefeuille et 13.017 impôts.

AMORTISSEMENTS (florins)

Le total des amortissements pendant les années antérieures s'élève :

pour les plantations	602.113
pour constructions, usines et divers	470.270
	1.072.383

Le portefeuille, qui figure au dernier bilan pour fl. 164.955, contient, à concurrence de fl. 155.000, des fonds d'État français et hollandais.

La trésorerie est large : disponible et réalisable s'élèvent au 30 juin 1933 à fl. 287.127.

Les résultats de l'exercice clos au 30 juin 1934, nettement bénéficiaires, ont été obtenus avec un prix de vente moyen de fl. 0,33 au kg. alors que le cours de 6 pence 1/4 correspond à fl. 0,43.

Il est probable que la société pourra, pour l'exercice en cours, payer un dividende tout en procédant à de nouveaux amortissements.

COTATION

Marché en banque au comptant

Cours extrêmes et Répartitions

	Act. de capital		Act. de dividende	
	Cours	Répart.	Cours	Répart.
1929	3.995 — 2.275	5 fl.	2.085 — 950	Néant
1930	3.065 — 1.225	Néant	1.450 — 600	—
1931	1.895 — 625	—	730 — 225	—
1932	1.245 — 675	—	575 — 267	—
1933	1.405 — 795	—	870 — 370	—
1934	1.350 — 725	—	799 — 350	—

BILAN AU 30 JUIN 1934 (en florins)

ACTIF		
Actions à la souche		300.000,00
Plantations et concessions :	1.500.455,25.5	
Tracé :	123,13	
Entretien hévéas non productifs :	6.904,38	
Frais généraux : 7.609,03 :	14.636,54	1.515.091,79. 5
Amortissements :	602.113,76.5	
		912.978,03

Constructions :	465.967,94	
Amortissements :	429.634,16	36.333,78
Matériel d'usine :	50.226,60	
Amortissements :	23.476,81	26.749,79
Installation électrique :	6.807,48	
Amortissements :	6.806,48	1
Matériaux divers en stock		6.8119,43
Espèces en Caisse et en Banque		90.660,22
Débiteurs divers		53.053,57
Caoutchouc en stock		38.520,00
Portefeuille		175.170,33
Riz en stock		44,16
		<u>1.640.330,31</u>
PASSIF		
Capital		1.600.000,00
Créditeurs divers		4.853,91,
Coupons restant à payer		2.219,33
Provisions pour fluctuation du portefeuille		3.6511,85
Profits et pertes :		
Solde créditeur de l'exercice avant amortissements : 8747.,18		
Solde débiteur reporté de l'exercice précédent : 59.867,96		27.605,22
		<u>1.640.330,31</u>

COMPTÉ DE PROFITS & PERTES (en florins)
(au 30 juin 1934)

DÉBIT	
Frais généraux en Europe	18.719,63
Impôts divers	637,38
Compte de change	82,15
Frais généraux et d'exploitation aux Indes	52.917,84
Entretien des hévéas productifs	8.602,33
Frais de récolte, de préparation, etc.	77.340,56
Moins-value sur stock précédent	<u>78,1</u>
	158.377,99

Solde créditeur de l'exercice avant amortissements		87.413,18
		<u>245.851,17</u>
Solde reporté de l'exercice 1932-1933 :	59.867,96	
Solde créditeur au 30 juin 1934 :	27.605,22	<u>87.473,18</u>
CRÉDIT		
Vente de caoutchouc :	189.000,30	
Stock :	38.520,00	227.520,30
Intérêts divers		12.256,44
Coupons périmés		715, 00
Recettes diverses		989,5
Annulation de provisions		4.309,93
		<u>245.851,17</u>
Solde créditeur de l'exercice		<u>87.473,18</u>

SUMATRA
(*Le Journal des débats*, 27 novembre 1935)

Les comptes de l'exercice 1934-35 font apparaître un bénéfice de 45.518 florins contre 87.473 florins pour l'exercice précédent. Ce bénéfice sera reporté à nouveau et s'ajoutera au report antérieur de 27.605 florins.

SUMATRA
(*Le Journal des débats*, 1^{er} janvier 1936)

L'assemblée ordinaire tenue le 30 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1935, qui font apparaître un bénéfice de 45.518 florins contre 47.473 florins pour l'exercice 1933-34. Y compris le report antérieur de 27.605 florins, le total disponible ressort à 73.123 florins, qui ont été reportés à nouveau.

Le rapport du conseil expose que l'exercice sous revue ayant commencé le 1^{er} juillet 1934. se trouve en entier dans la première période de restriction officielle de la production qui a commencé le 1^{er} juin 1934.

Sur la récolte de l'exercice 1934-35, il a été vendu et expédié jusqu'au 30 juin dernier 508.560 kg de caoutchouc, ayant rapporté 196.615 fl. 40.

Le stock, à la fin de l'exercice (93.680 kg), est estimé 32.080 florins, c'est-à-dire au total 220.604 fr. 40, soit un prix. moyen de vente, au kilo, 0 fl. 381 contre 0 fl. 36 pour l'exercice précédent. Par contre, le prix de revient à l'exploitation est passé de 0 fl. 205 à 0 fl. 297, par suite des effets de la restriction et d'un entretien plus intensif donné aux plantations.

SUMATRA
(*Le Journal des débats*, 9 décembre 1936)

Les comptes au 30 juin 1936 se soldent par un bénéfice net de 9.167 florins contre 45.518 florins pour l'exercice précédent. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible ressort à 82.290 florins. Après dotation des amortissements et attribution de 10.000 florins au fonds de réserve, une somme de 65.982 florins sera reportée à nouveau.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1380 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : P. Osterrieth, pdt ; A.G.N. Swart, adm. dél. ; P. Van Romburgh, J. Cavadia, Ch. d'Ancona, H. Vereecken, H. Laloux, H. Engeringh.
Commissaires aux comptes : P. Vereecken ; H. Ligtenberg.

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SUMATRA (*Le Journal des débats*, 11 novembre 1937)

Les comptes au 30 juin 1937 se soldent par un bénéfice net de 202.308 florins contre 9.167 florins pour l'exercice précédent. Le conseil proposera de fixer le dividende à 10 florins par action de capital sur lesquels un acompte de 4 florins a été payé le 1^{er} mars dernier. La répartition aux actions de dividende ressortira à 4 fl. 33.

SUMATRA (*Le Journal des débats*, 3 novembre 1938)

Les comptes de l'exercice au 30 juin 1938 se soldent par un bénéfice net de 119.284 florins contre 202.308 fl. précédemment. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible ressort à 120.356 fl. Le conseil proposera à l'assemblée du 14 novembre de fixer le dividende à 6 fl. (contre 10 fl.) par action de capital et à 0 fl. 86 (contre 4 fl. 33) par action de dividende.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 1906 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : Ch. J. d'Ancona,, pdt ; A.G.N. Swart, adm. dél. ; P. Van Romburgh, J. Cavadia, H. Vereecken, H. Laloux, H. Engeringh.
Commissaires aux comptes : P. Vereecken ; H. Ligtenberg.



Coll. Serge Volper

SUMATRA CAOUTCHOUC PLANTAGEN MAATSCHAPPIJ
(Naamlooze Vennootschap)
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SUMATRA
(Société anonyme)

Constituée par acte passé par devant M^e Solko Johannes VAN DEN BERG,
notaire à La Haye, en date du 26 avril 1907, approuvé par arrêté royal le 19 juin 1907, et publié aux
annexes du *Staatscourant* le mercredi 10 juillet 1907, n^o 159 du *Staatscourant*.
Statuts modifiés par décision des assemblées générales extraordinaires des 24 janvier
1921 et 24 janvier 1922

LEHIDEUX & CIE
VALIDATION PROVISoire
TAXE ACQUITTÉE
PARIS
(Loi du 21 septembre 1948)

Siège social : La Haye (Pays-Bas)
Capital social : florins P.B. 1.600.000
divisé en 16.000 actions de capital de 100 florins courant
Il a été créé, en outre, 10.000 actions de dividende
sans désignation de valeur

ACTION DE CAPITAL DE 100 FLORINS
DES PAYS-BAS
AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Cavadia
Un administrateur (à droite) : Wereecken
Lith. E. Stockmans & C^{ie}, Anvers

Annuaire Desfossés, 1948, p. 2256 :
Plantations de caoutchouc de Sumatra
Conseil d'administration : Ch. J. d'Ancona,, pdt ; J. Cavadia, H. Vereecken, H. Laloux,
H. Engeringh.
Commissaires aux comptes : P. Vereecken ; H. Ligtenberg.

L'Économie, 26 janvier 1949 :
Les actions des sociétés hollandaises de plantations *Djember*, *Franco-néerlandaise de Cultures*, *Kalitengah*, *Nieuw Tjissalak*, *Pacouda*, *Panou-Lisan*, *Siboga*, *Sumatra* et *Tapanoëlie* n'ont jamais cessé d'être cotées à Paris, ces sociétés ayant été montées avec des capitaux français et leurs titres n'étant pas cotés aux Pays-Bas.

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SUMATRA [Desfossés 1956/1871]

S.A. néerlandaise, 26 avril 1907.
Domaine planté en hévéas sur l'île de Sumatra.
Ancona (Ch. J. d'), 1863/2 (pdt Culture Nieuw Tjissalak), 1864 (pdt Cult. caout. Kalitengah), 1865 (adg Fr.-néerland. de cult. et de comm.), 1867 (pdt Cult. Pacouda), 1868 (Cult. Panou-Lisan), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (pdt Plant. caout. Sumatra), 1873 (pdt Plant. caout. Tapanoëlie).
Vereecken (H.), 1864 (Cult. caout. Kalitengah), 1867 (Cult. Pacouda), 1871 (Plant. caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoëlie).
Engeringh (Henri), 1863/2 (Culture Nieuw Tjissalak), 1864 (Cult. caout. Kalitengah), 1867 (Cult. Pacouda), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), (Caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoëlie).
Ancona (Ch. J. d'), 1863/2 (pdt Culture Nieuw Tjissalak), 1864 (pdt Cult. caout. Kalitengah), 1865 (adg Fr.-néerland. de cult. et de comm.), 1867 (pdt Cult. Pacouda), 1868 (Cult. Panou-Lisan), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (pdt Plant. caout. Sumatra), 1873 (pdt Plant. caout. Tapanoëlie), 1874 (Buloh Kasap rubber plant. ltd).
Zwicky (H.G.), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871, (Caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoëlie).
Laloux (Henri)[de Liège], 1871 (Caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoëlie).

Commissaire aux comptes : J. Boyer.
